

Genève, le 17 mai 2018  
PRU/JDU/24.010/158627

AUX MEMBRES DE NOS ASSOCIATIONS :

**FERMETURE DES ENTREPRISES  
DURANT LES VACANCES D'ETE 2018**

Madame, Monsieur et chers Collègues,

Comme chaque année, nous diffuserons au début de l'été un "Avis de vacances" aux administrations publiques, régies, bureaux d'architectes et d'ingénieurs, etc., leur indiquant la disponibilité de nos entreprises membres pendant la période des vacances estivales. Accessoirement, cette liste fait de la publicité pour nous, entrepreneurs.

Si vous désirez figurer sur cet "Avis", vous voudrez bien **nous retourner le bulletin réponse ci-joint**, après l'avoir complété, au plus tard

**d'ici au 15 juin 2018**

Passé cette date, les inscriptions ne pourront plus être prises en considération sur l'"avis de vacances".

Pour rappel, la FMB recommande la fermeture facultative du lundi 30 juillet au vendredi 10 août 2018.

Restant dans l'attente de votre éventuelle communication et vous en remerciant par avance, nous vous présentons, Madame, Monsieur et chers Collègues, nos salutations les meilleures.

Peter Rupf  
Secrétaire

**Annexe** : mentionnée

A retourner à notre secrétariat, par fax, par courrier ou par mail  
au plus tard d'ici au 15 juin 2018

L'entreprise soussignée désire figurer sur la liste des vacances d'été 2018.

Elle fermera ses portes

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

L'entreprise restera ouverte pendant l'été

• Nom ou raison sociale de l'entreprise :

\_\_\_\_\_

• Adresse :

\_\_\_\_\_

• Téléphone ou portable : \_\_\_\_\_

• Fax : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Timbre / signature :